

Sommaire Juin 2011

- Le budget 2011 p 2
La réforme des collectivités bouleverse les ressources fiscales
- Aménagement p 3
Voirie : des moyens mutualisés
- LE DOSSIER :
Le Musée de la Chalosse p 4
Expositions
Depardon : la diagonale du succès
« Cuisinières et marmitons » : voyage gourmand dans l'histoire de nos assiettes
Une nouvelle feuille de route pour le musée
Les Amis du Musée
- Enfance et jeunesse p 6
La Fête de l'enfance et de la jeunesse : rendez-vous incontournable le 28 mai
- Culture et patrimoine p 6
Il était une fois...
Lahire, le valet de cœur
- Développement durable... p 7
Rencontre avec Joël Quillacq, vice-président de la communauté, sur l'avenir durable du territoire
L'accès aux soins pour tous
La voie verte de Chalosse s'anime
- Bien vivre en Chalosse p 8
Une co-présidence pour l'office de tourisme
A vos agendas !



Communauté de communes
de Montfort en Chalosse

Chalosse 21, semestriel édité par :
La Communauté de communes de Montfort-en-Chalosse
Directrice de la publication : Elisabeth Servières
Photos : DR
Conception graphique : Fabien Goczalek | www.d-clic.fr
Coordination et rédaction/ SR : Agence d-clic
Impression : Blue Press, Anglet
Tirage : 5 500 exemplaires Dépôt légal : Juin 2011
Communauté de communes de Montfort-en-Chalosse
55 place Foch - BP 5 | 40380 Montfort-en-Chalosse
Tél. : 05 58 98 45 88 | Fax : 05 58 98 56 19
Courriel : cc.montfort.chalosse@wanadoo.fr
Site Internet : www.cc-montfortenchalosse.fr

Imprimé sur papier recyclé

« Il est essentiel de préserver notre patrimoine »

La Communauté de communes vient d'investir dans la restauration du Musée de la Chalosse. Pour Elisabeth Servières, sa présidente, cet espace dédié au patrimoine joue un rôle important dans la dynamique culturelle et économique de la Chalosse.

Le Musée de la Chalosse a bénéficié d'importants travaux, pendant un an, tout en restant ouvert aux visiteurs. Quelle place occupe-t-il sur le territoire ?

Elisabeth Servières : Au Musée de la Chalosse, les visiteurs recherchent les témoignages de la culture et du patrimoine locaux. Ce sont aussi des touristes attirés par la qualité du lieu et son ouverture exceptionnelle sur le paysage de Chalosse. Avec 12 000 visiteurs par an, le musée joue un rôle économique important. Sa boutique vend du foie gras, des soupes, des confitures, du miel, mais aussi des produits artisanaux et constitue un bon relais pour les producteurs et les artisans. Les touristes viennent au musée et associent souvent à leur visite celle de l'une des exploitations agricoles estampillées « Fermes découvertes » ou « Fermes produits du terroir ». Ils en profitent pour se restaurer et séjourner sur place. Pour nous, le tourisme est considéré comme un facteur de développement pour la Communauté de communes, ce n'est d'ailleurs pas un hasard si nous avons une commission « économie et tourisme ».

Vous avez entrepris des travaux de restauration au musée. Qu'en est-il ?

E.S. : Les travaux de rénovation ont bénéficié d'importantes subventions, avec des retombées économiques sur le territoire puisqu'ils ont été réalisés entièrement par des entreprises locales. Ces artisans de grand



talent ont su respecter les contraintes historiques. Les Chalossais sont attachés à leur patrimoine. Tout comme la maison de maître, la maison du métayage a été restaurée. Aujourd'hui, le domaine de Carcher est le reflet de la dualité de l'histoire récente entre « maîtres » et métayers. Ce musée a été créé par une poignée de passionnés. Ils se sont ensuite tournés vers la collectivité pour prendre le relais.

Et concernant le fonctionnement du musée ?

E.S. : Bien sûr la gestion de celui-ci passe par des fonds publics de la Communauté de communes et il est très fortement aidé par le Conseil général des Landes. Grâce à la qualité des collections présentées, il est également labellisé Musée de France, et cela implique beaucoup de rigueur en matière de conservation.

L'exposition temporaire de photographies de Raymond Depardon intitulée « La Terre des Paysans » qui vient de se terminer a permis de doubler le nombre des visiteurs au cours des derniers mois. L'expérience

mérite-t-elle d'être renouvelée ?

E.S. : C'était la première fois que le musée proposait une exposition temporaire d'une telle envergure. Elle a apporté une notoriété certaine au musée. De nombreux visiteurs sont venus pour Depardon et ont découvert le musée. La prochaine exposition s'intitulera « Cuisinières et Marmitons » et portera sur la gastronomie locale. Ce thème tient une place importante dans notre histoire et notre culture. Ce sera une excellente occasion de mettre en valeur les produits locaux.

Le musée propose également des animations régulières ayant trait au territoire et aux savoir-faire locaux. Elles sont gratuites et très variées. Organisées en partenariat avec l'Association des Amis du musée, elles s'accompagnent de conférences. C'est un autre atout de ce musée, facteur de lien social.

La Communauté de communes lance une étude sur son image et son positionnement actuels. Quel avenir pour le musée ?

E.S. : Nous nous interrogeons sur son positionnement et son développement culturel, sur la manière de toucher de nouveaux publics et d'augmenter sa fréquentation. La communication évolue très vite, il ne faut pas rester à la traîne. Cette étude devra être pour les élus un véritable outil d'aide à la décision leur permettant de projeter et de construire, pour les prochaines années, la politique patrimoniale et touristique du Musée de la Chalosse.

En prenant en charge cette étude, l'Europe et la Région Aquitaine montrent ainsi leur confiance dans ces perspectives d'avenir.

► Elisabeth Servières

Présidente de la Communauté de communes

Le canton de Montfort-en-Chalosse, territoire d'avenir

Avec 11 269 habitants, le canton de Montfort-en-Chalosse enregistre une augmentation de 6,73% de sa population par rapport au recensement de 2009, soit le plus fort taux de progression des Landes. « La Chalosse a toujours été une terre d'accueil. Un tissu très dense de petites entreprises locales, créatrices d'emplois et d'activités soutient cette dynamique. Ici, les prix de

l'immobilier sont certes en hausse mais restent à un niveau relativement abordable, souligne Elisabeth Servières. Beaucoup choisissent d'y faire construire leur maison. Par ailleurs, le Syndicat de Haute Chalosse qui gère depuis 1995 de nombreux logements a aussi beaucoup contribué à rendre le locatif plus accessible en aidant les propriétaires privés dans des opérations de réha-

bilitation sous conditions de loyers modérés ».

La nouvelle population est en majorité composée de jeunes familles. Les différents modes de garde et les services que la Communauté de communes propose pour l'enfance et la jeunesse à des prix très attractifs, contribuent à rendre ce territoire accueillant.

Le budget

Des ressources fiscales bouleversées

L'équilibre du budget 2011 doit tenir compte de la réforme des ressources des collectivités imposée par l'Etat.

La Communauté de communes bénéficie de deux ressources majeures :

- Les subventions et participations qui viennent de l'Etat pour 35% et qui sont « gelées » pour trois ans.
- Les recettes fiscales pour 62%

DES RESSOURCES FISCALES BOULEVERSÉES

AVANT LA RÉFORME	APRÈS LA RÉFORME
Un impôt unique : la taxe professionnelle	Un panier fiscal (plusieurs impôts)
Un seul contribuable : les entreprises	Plusieurs contribuables

LE NOUVEAU « PANIER FISCAL »

1. La contribution économique territoriale payée par les entreprises se divise en :

• La contribution foncière des entreprises (CFE) basée sur les valeurs locatives foncières. Le taux est fixé par la collectivité sans qu'il puisse augmenter plus que celui des taxes ménages.

• La contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) dont 26,5 % revient à la Communauté et qui est prélevée au niveau national. Cette taxe est plafonnée à 3% de la valeur ajoutée et concerne les entreprises qui déclarent plus de 152 500 € de chiffre d'affaires.

2. Les taxes sur les ménages

La Communauté se voit attribuer la part de la taxe d'habitation (TH) qui était perçue par le Département ainsi que l'impôt sur le foncier non bâti (TFNB) perçu antérieurement par le Département et la Région. Ces revenus sont abondés d'une part des frais de recouvrement qui étaient encaissés par l'État.

Elle a désormais la possibilité de percevoir les trois taxes ménages (TH, FB, FNB) et d'en fixer les taux.

Cependant, en 2011 le Conseil communautaire a fait le choix de ne pas alourdir les impôts des ménages et de se contenter de percevoir les sommes transférées sans augmentation.

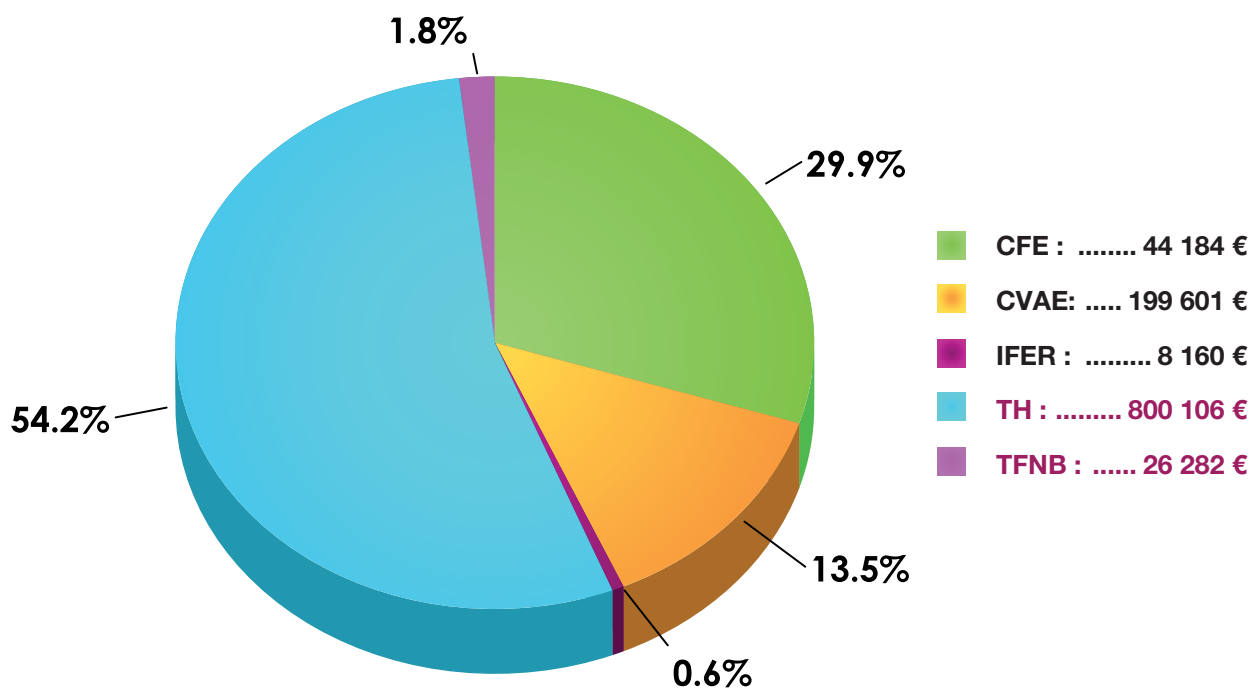
3. Des produits secondaires

• Les IFER : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux : éoliennes, hydroliennes, centrales de production d'électricité, photovoltaïque, antennes relais, transformateurs électriques.

• La TASCOM : taxe sur les surfaces commerciales, recette non identifiée dans les informations communiquées.



Fonctionnement : 3 101 055 euros
Investissement : 2 689 163 euros



Prélèvement au profit du FNGIR: -304 179 € des recettes fiscales soit 20,6%
Selon les estimations du ministère des Finances pour 2011

► Le point de vue de Vincent Lagrola, vice-président de la Communauté de communes aux finances

Les principales conséquences de la réforme des collectivités sur le budget de la Communauté de communes

Avant la réforme, les entreprises contribuaient à la quasi-totalité des ressources nécessaires à l'équilibre du budget. L'allègement décidé par la loi fait que pour notre Communauté, elles ne participent plus que pour 44%. Les 56% complémentaires seront supportés par les ménages.

En 10 ans de fiscalité unique, notre Communauté de communes n'a jamais augmenté son taux de taxe professionnelle. Les légères variations, en plus ou en moins, n'étaient que l'effet d'une harmonisation des taux communaux qui devait se dérouler sur 12 ans. C'est en s'appuyant sur le dynamisme d'implantation des entreprises que la Communauté a amélioré ses recettes et après la réussite de la première zone



d'activité économique de Hinx, l'acquisition d'environ 10 hectares sur ce même lieu ouvrira la possibilité de nouvelles installations : l'aménagement de la zone ouest commencera dès cette année.

Quelle politique fiscale en 2011 ?

C'est cette même politique de modération des prélèvements fiscaux qui est affichée en 2011, mais il faut comprendre que le gel des dotations d'État, partiellement compensé aujourd'hui par l'essor démographique du territoire, pourrait nous mettre dans l'obligation de rompre avec cette volonté dans

les années à venir et le nouveau contribuable majeur est le citoyen.

La garantie des ressources ou la confirmation du fossé entre territoires riches et territoires pauvres

En 2011, la loi a créé un fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) destiné à compenser, à la suite de la réforme, le manque à gagner des territoires qui percevaient de forts contingents de taxe professionnelle. Les Communautés pauvres en base de taxe professionnelle qui se sont légèrement enrichies en récupérant des taxes ménages du Département et de la Région doivent verser au FNGIR 304 179 € pour les habitants du canton. Ce prélèvement est destiné à abonder les finances de collectivités bien plus riches.

Quelle solidarité pour demain ?

En 2012, un fonds national de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales doit tendre vers plus de justice. Peut-être aurait-il fallu commencer par là ! Mais, il est bien connu que l'égalité républicaine des ressources des territoires est une idée unanimement défendue à condition que personne ne soit contraint de donner pour les autres.

Ça roule pour la voirie

La réfection des voies communales bitumées coûtera 840 000 € TTC pour le programme qui court sur 2010 et 2011. Un budget conséquent indispensable pour assurer la sécurité de la circulation entre les villes et les villages.

INVENTAIRE POUR L'EXERCICE 2010/2011. Sur le programme en cours, des travaux seront réalisés dans 20 des 21 communes de la Communauté.

Commune	Lieu-dit, délimitation	Longueur ml	Total	Commune	Lieu-dit, délimitation	Longueur ml	Total
CASSEN	route du Pouy.....	375	▶ 965	POYARTIN	Chemin de Metge.....	206	▶ 718
	route du bruca.....	590			Chemin du Pouyhaut.....	221	
CLERMONT	Route de Mondenx.....	420	▶ 1036		Route de Guilleman.....	291	
	Route du Bousquet.....	230		PRÉCHACQ-LES-BAINS	Allée de Lahire.....	165	▶ 1013
	Route de Basta.....	386			Chemin du Charron.....	73	
GAMARDE	Route de Terrenabe.....	2420	▶ 2420		Chemin de Ménaout.....	137	
GIBRET	Route du Clercq.....	287	▶ 287		Chemin de Jeantine.....	174	
GOOS	Route du Bousquet.....	721	▶ 721		Chemin de Guilhem.....	123	
GOUSSE	Impasse des pins.....	95	▶ 475		Route de l'église.....	341	
	Chemin du trou bleu.....	30		SAINT-GEOURS-D'AURIBAT	Route autour de la Mairie		
	Chemin de bouheben.....	350			et route de Laouga.....	650	▶ 840
HINX	Extension route de Cabillot.....	70	▶ 732		Route de Saint Georges.....	91	
	Elargissement route de Yon.....	610			Route de Laborde.....	59	
	Route de Peborde.....	52			Route de Labore vers route du Haa.....	40	
LOUER	Chemin de Sarthou et Jualong.....	895	▶ 895		Reprise de la voirie.....		
LOURQUEN	Route de Clarguet.....	1212	▶ 1212	SAINT-JEAN-DE-LIER	Route du bourg de Poches.....	568	▶ 1126
MONTFORT-EN-CHALOSSE	Chemin de Lahouillade.....	330	▶ 581		Chemin de Marcadieu.....	131	
	Allée de Paillas.....	251			Route de la Lande.....	339	
	Chemin de Mancamp : réparation de zones dégradées				Rue Robert Broquères.....		
NOUSSE	Route du Pouy.....	740	▶ 920		Rue Roger Donan.....		
	Route de Broy.....	180			Chemin de Bigne.....	88	
ONARD	Route de Capsuzan.....	1318	▶ 1675	SORT-EN-CHALOSSE	Route de Gritchès.....	1350	▶ 1350
	Route du Bourrot.....	51		VICQ-D'AURIBAT	Chemin de Berdot.....	632	▶ 1289
	Route de Bidon.....	306			Chemin du Fleuve.....	366	
OZOURT	Route de Lolom.....	394	▶ 394		Allée des Tilleuls.....	291	
POYANNE	Chemin de Pyaque.....	685	▶ 1373				
	Route de Mandu.....	632		Total	Programme voirie 2010-2011.....	20 022 m	
	Route du Boulanger.....	56					

“ **Coût global des travaux de voirie** ”

▶ **662 000 euros HT**

Honoraires maîtrise d'oeuvre

▶ **14 547 € HT**



Assurer la sécurité © DR



Vingt communes réaliseront des travaux de voirie © DR

Trois questions à Michel Daguiños, vice-président de la Communauté de communes à la voirie.

Pourquoi un programme bi-annuel ?

Michel Daguiños : La programmation sur deux ans permet d'avoir des projets plus conséquents sur l'ensemble du territoire et d'obtenir de meilleurs prix auprès des entreprises qui répondent aux marchés publics sur la voirie et sur les fossés qui représentent 36 000 € sur le montant global.

Comment sont définies les priorités entre les 21 communes ?

Michel Daguiños : Chaque maire reste l'interlocuteur des usagers et fait part de ses routes en mauvais état à la commission voirie composée de 14 délégués communautaires. Ceux-

ci effectuent une tournée pour définir les priorités.

Comment fonctionne la mutualisation des moyens entre les communes ?

Michel Daguiños : Un budget est attribué par la Communauté de communes à chaque commune en fonction de la longueur et de la surface de la voirie utilisée et en fonction de la dégradation de celle-ci. Si elle décide de ne pas faire de travaux à hauteur de ce montant, le solde est inclus dans le panier commun. Les moyens mutualisés sont ainsi bien supérieurs à ceux de chaque commune et permettent de réaliser la réfection de la route dans son intégralité lorsqu'on intervient.



Vingt communes concernées par les travaux de voirie © DR

Culture et patrimoine

Au domaine de Carcher à Montfort-en-Chalosse, la maison de maître vient d'être restaurée. A ses côtés, la maison et le jardin du métayer, le chai et son pressoir, le conservatoire des cépages locaux, le fournil en activité renvoient à la Chalosse du XIX^e siècle et à ses savoir-faire. La valorisation du patrimoine : un axe fort de la politique culturelle de la Communauté de communes.



Un nouvel éclairage pour les collections © DR



Les peintures murales respectent celles du XIX^e siècle © DR

Le Musée de la Chalosse : fin de travaux

Après un an de travaux, le Musée de la Chalosse connaît une véritable métamorphose. Visite guidée de cet écrin du patrimoine local, à découvrir ou à redécouvrir.

Un corridor gris bleu festonné d'une frise prune, un salon de réception aux murs blancs finement bordés de gris, des motifs au pochoir verts sur un mur jaune à l'entrée de la cuisine... Les teintes choisies pour les peintures murales respectent à la lettre celles du XIX^e siècle. Elles ont été fixées par le projet muséographique d'origine rédigé d'après les découvertes réalisées lors des premiers travaux de rénovation du site, au début des années 1980, une touche de modernité en plus dans le traitement des stucs. On irait presque au Musée de la Chalosse pour une petite leçon de décoration, avant de

s'émerveiller devant ses collections permanentes. Les portes du musée se sont rouvertes le 1^{er} février dernier, après une année de travaux de rénovation, réalisés dans le cadre d'une fermeture partielle au public.

Un nouvel éclairage pour les collections

Un chantier important pour la maison de maître qui avait été victime de dégâts liés au salpêtre. Réfection des murs, traitement anti-humidité, travaux d'aménagement et installation d'une ventilation qui permet aussi de mieux chauffer la maison du métayer et la boutique pour plus de confort des

visiteurs et de l'équipe. Un nouvel éclairage au Led pointe discrètement ses lumières pour mettre en valeur les détails des tableaux et des objets de la collection et de la salle d'exposition temporaire. Parmi les nouveautés, on trouve également une réserve aménagée avec un plancher sécurisé, un plafond anti-feu qui permet de travailler en toute sécurité et d'améliorer les conditions de conservation. Dès la fin du mois de juin, les travaux vont se poursuivre avec un volet plus technique lié à la sécurité, pour la détection des incendies et la pose d'équipement anti-intrusion.

Retour sur l'exposition Depardon : la diagonale du succès

Pour accompagner sa réouverture, le Musée a proposé jusqu'au 1^{er} mai, l'exposition de photographies de Raymond Depardon sur « La Terre des paysans ». Un témoignage puissant sur l'évolution de la ruralité depuis 50 ans.

« Avec l'exposition de photos de Raymond Depardon, l'un des grands noms de la photographie contemporaine documentaire, nous souhaitons faire entrer l'art contemporain dans le Musée de la Chalosse pour faire dialoguer le XIX^e et le XX^e siècles mais aussi les arts traditionnels et la photographie », explique Marie Weber, la directrice du musée. Pari réussi puisque la fréquentation a largement augmenté en février et mars avec plus de 900 visiteurs au rendez-vous (contre environ 500 visiteurs en 2010 sur la même période) pour découvrir « La Terre des paysans », proposée en collaboration avec l'agence photographique Magnum. Entre 1960 et 2007, de ses premières photos dans la ferme natale du Garet en Saône-et-Loire, aux commandes de la Datar puis de « Libération » et du « Pèlerin », il parcourt la Dordogne, la Haute-Saône ou la Haute-Loire pour capter en noir et blanc puis en couleur la France



L'exposition Depardon a rencontré un grand succès © DR

rurale en mutation. A l'est de ce que l'on a nommé, la « Diagonale du vide », une ligne imaginaire qui irait des campagnes de Champagne-Ardenne à Midi-Pyrénées, au fil des photos et des décennies, ses clichés révèlent l'histoire d'une désertification annoncée. Entre témoignage et introspection,

l'artiste se livre et confie au passage son profond attachement à la terre des paysans. Le public, venu de tous les horizons et de toute la région, ne s'y est pas trompé, unanime sur la justesse et la force de suggestion de l'artiste. Une porte d'entrée idéale pour faire découvrir le musée.

► « Paysans de Chalosse » de Jean-Raymond Fillancq

En écho à l'exposition de Raymond Depardon au musée, des photographies de Jean-Raymond Fillancq sur le thème « Paysans de Chalosse » ont été exposées, au mois de mars, dans les magasins de Montfort-en-Chalosse, en partenariat avec la commune et les Amis du Musée de la Chalosse. Un dialogue s'est ainsi instauré entre le regard de Raymond Depardon et celui du photographe chalossais qui s'attache à photographier les métiers anciens, du premier au dernier geste de la journée.

JEUNESSE

CULTURE

PRATIQUE

ENVIRONNEMENT

PATRIMOINE

INFORMATION

« Cuisinières et marmitons »

Un voyage gourmand dans l'histoire de nos assiettes. Du 1^{er} juin au 1^{er} décembre.



La cuisine de la maison du maître de Carcher © DR



Une fête de village dans le Gers, tirage argentique, début du 20^e siècle © DR

Avec l'exposition temporaire « Cuisinières et marmitons », le Musée de la Chalosse choisit d'interroger le symbole de « terre du bien vivre et du bien manger » que véhiculent le bocage chalossais et la Gascogne, terres de haute tradition gastronomique. Un parcours au gré des ingrédients, des ustensiles, de livres de recettes, des menus, des témoignages mais aussi des discours et des

protocoles qu'ils engendrent autour de la cuisine et leur évolution depuis le XVII^e siècle.

Une excellente occasion aussi de susciter des échanges de recettes, de souvenirs et de moments partagés entre les générations. Grands chefs et cuisinières prêteront leur concours au musée pour raconter la cuisine d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui.

Pratique

MUSÉE DE LA CHALOSSE

Domaine de Carcher
180 chemin du Sala
40380 Montfort-en-Chalosse
Tél. : 05 58 98 69 27
Site Internet : www.museedelachalosse.fr
Courriel : musee.chalosse@wanadoo.fr

Jusqu'au 31 octobre

De 10h à 12 h du mardi au vendredi,
de 14h à 18h du mardi au dimanche.
(fermeture à 18h30 en juin, juillet et août)
Musée et exposition temporaire : 5 € - Tarif réduit : 4 € - Tarif jeune (6 à 18 ans) : 2,50 €
Exposition temporaire seule : 2,50 €

Une nouvelle feuille de route pour le Musée

Qui sont les visiteurs du Musée de la Chalosse ? Qu'attendent-ils ? Quel est leur point de vue sur le Musée ? Autant de questions qui vont être posées dans le courant de l'été au public du domaine de Carcher dans le cadre d'une étude sur l'image et le positionnement actuels de l'établissement. Cette démarche initiée par la Communauté de communes en collaboration avec le Pays Adour-Chalosse-Tursan, est financée par la Région Aquitaine et l'Europe via le fonds Leader. Elle est fondamentale pour accompagner l'équipe et les élus dans leur réflexion sur l'échelle d'intervention de ce musée et son rayonnement régional potentiel. Une première réunion a rassemblé le 6 avril, autour d'Elisabeth Servières, présidente de la Communauté de communes, les élus de la commission culture, les représentants des Amis du musée, de la direction régionale des Affaires culturelles, de la

Conservation départementale des Landes, de la direction du Tourisme du Conseil général, du Pays Adour-Chalosse-Tursan et de l'office de tourisme du Pays Montfort-en-Chalosse.

Pour mener à bien ce travail, la Communauté a choisi de s'appuyer sur l'agence culturelle PLANETH (Patrimoine, Loisirs, Arts, Nature, Economie, Tourisme, Hébergement) afin de croiser les problématiques culturelles et touristiques. Il s'agit de réactualiser la feuille de route du musée en croisant l'état des lieux, l'analyse du parcours du musée, mais aussi son implantation économique et touristique et ses outils de communication. Cette première étape sera suivie à l'automne d'une proposition d'un programme d'actions opérationnelles chiffrées et pourra s'accompagner dans un premier temps, d'une nouvelle identité graphique.



Un soir au musée © DR

Les Amis du Musée : un soutien indispensable

L'équipe du musée travaille en étroite collaboration avec Les Amis du Musée. L'association qui s'est constituée en 1990 compte une centaine d'adhérents. Amoureux et connaisseurs du patrimoine local, ils contribuent à l'enrichissement

des collections et procèdent parfois à des acquisitions dont ils font ensuite don au musée. Ces partenaires proposent en juin, juillet et août des rencontres pour découvrir les métiers et savoir-faire chalossais, ainsi que des conférences tout au

long de l'année. Ils apportent également un soutien actif lors des manifestations et de la programmation culturelle de l'établissement.

► Contact : 05 58 98 69 27 ou 05 58 98 61 08

“ Demandez LE PROGRAMME ! ”

LES RENDEZ-VOUS DES AMIS DU MUSÉE

Les rencontres : le mercredi à 15 heures en juin, juillet et août

En juin : les techniques de construction traditionnelles

En juillet : la culture landaise

En août : les savoir-faire traditionnels

Les conférences, dans la salle culturelle, à 16h30

Le mercredi 15 juin (17h) : une brève histoire du gras d'ici. Oies, canards et cuisine du Sud-ouest.

Par Frédéric Duhart, secrétaire général de la Commission internationale d'anthropologie de l'alimentation et de la nutrition.

Le mercredi 20 juillet : dernières découvertes archéologiques en Chalosse.

Par Jean-Claude Merlet de la Société de Borda

Le mercredi 17 août : paroles d'anciens forgerons

Avec MM. Molia, Dupont, Labernède et Latapy.

Le mercredi 14 septembre : métayage et troubles paysans sous la Révolution.

Par Hubert Delpont, historien.

► Gratuit

LES AUTRES TEMPS FORTS DU MUSÉE

Mardi 31 mai > Rendez-vous aux jardins

L'ouverture de l'exposition sur la cuisine est l'occasion de s'intéresser au jardin et à la cuisine que l'on peut

en faire. La compagnie Graine de contes part explorer le potager du domaine de Carcher.

Entrée libre. Spectacle suivi du vernissage de l'exposition « Cuisinières et marmitons ».

Vendredi 26 août > Soirée d'été en Chalosse

A la fin des vacances, une dernière soirée pour profiter des nuits d'été avec une séance de cinéma en plein air. La douceur de vivre dans le Sud-ouest et les plaisirs de la table seront les maîtres-mots.

Au programme : Tousis en oc pour son spectacle « La Lenga aus pots » en début de soirée, et au crépuscule, dès la nuit tombée, projection gourmande du film « Le bonheur est dans le pré ».

Samedi 1er octobre > Fête des vendanges

Venez assister à la pressée du raisin dans le chai du musée et à la mise en perce du vin nouveau.

Enfance et jeunesse

L'enfance et la jeunesse, ça se fête

Le service enfance/jeunesse de la Communauté de communes organise une Fête de l'enfance et de la jeunesse, le samedi 28 mai, de 10 heures à 18 heures à Montfort-en-Chalosse. Un rendez-vous à savourer en famille.

Qu'on se le dise, le 28 mai, les rues de Montfort-en-Chalosse sont réservées aux enfants et à leurs parents. Sous la halle et ses abords, la Maison Arts et Loisirs, l'aire de jeux près de l'école... Le service enfance/jeunesse et les associations locales qui œuvrent en faveur du temps libre des enfants proposent une grande journée d'activités culturelles, sportives, artistiques pour tous les enfants.

Au programme : initiations aux échasses, à la gymnastique, tennis, lectures de contes, atelier maquillage. Pour les tout-petits, la médiathèque mettra en place des tapis lecture et la ludothèque interviendra avec une sélection de jeux pour tous les âges.

Une excellente occasion pour les familles de découvrir ou de redécouvrir les services proposés par la Communauté de communes sur le territoire : du **Relais assistantes maternelles enfants parents** (pour les tout-petits) à **l'accueil de loisirs** (pour les enfants de 3 ans à 11 ans) en passant par **l'espace jeunes** (pour les adolescents de 12 ans à 18 ans).

Les responsables de chaque structure seront présents pour vous accueillir et répondre à vos questions.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DU SPECTACLE

La journée se terminera par un spectacle gratuit « **Mon Amie la mer** » de **Gaston**, à 17 heures, à la **Maison Arts et Loisirs**. Ce conte musical et interactif a été en partie financé grâce à la collecte de cartouches d'encre auprès des familles et des enfants fréquentant l'accueil de loisirs, des différents services de la Communauté de communes et des communes du canton de Montfort en Chalosse.

► **Renseignements :**

www.cc-montfortenchalosse.fr - **Service accueil de loisirs : 05 58 98 59 80**



Le 28 mai : tous à la Fête de la jeunesse © DR



L'été en Chalosse

Le centre de loisirs Mugron-Poyanne, géré par l'Association Haute-Chalosse ouvre ses portes cet été, du 4 juillet au 5 août. Les enfants de 3 ans à 6 ans sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle de Poyanne et les enfants de 7 ans à 15 ans dans les locaux de l'école maternelle de Mugron. L'équipe d'animation accueille les enfants dans une ambiance chaleureuse, sécurisante et propose tout au long de l'été différentes activités : manuelles ou sportives, calmes ou dynamiques, à pratiquer seul ou en équipe. Mini-camps, sorties et veillées à thème sont

également prévus pour chaque tranche d'âge.

Renseignements et inscriptions auprès des directeurs par téléphone au 05 58 98 59 80 ou par courriel : centredeloisirshautechalosse@yahoo.fr. Un dossier d'inscription est à compléter pour valider l'inscription de vos enfants.

► **Pour en savoir plus ou pour inscrire vos enfants :** vous pouvez assister à l'assemblée générale de l'Association Haute Chalosse le mardi 24 mai à 19 heures au foyer rural de Poyanne.

Culture et patrimoine

Il était une fois... Lahire, le valet de cœur

C'est à Préchac, aujourd'hui Préchacq-les-Bains que naît vers 1390, Etienne de Vignoles, dit plus tard Lahire, dont la mémoire a été immortalisée par le valet de cœur du jeu de cartes. Ce fils cadet de gentilshommes locaux voit le jour dans l'ancienne maison forte de Castaillon dans la vallée de l'Adour, du temps où le fleuve avait encore son embouchure au « *vieux boucau* » landais.

Plus tard, homme d'armes au service du connétable d'Armagnac, il guerroye contre les Bourguignons et se rallie au Dauphin. Il participe au siège de Tours et à la prise du château de Coucy (1418). Après plusieurs combats dans le Laonnois, il s'installe dans le Barrois et devient capitaine de Château-Thierry. Aux côtés de son compagnon Xaintrailles, on le voit sur de nombreux champs de bataille contre les Anglais. Capitaine de Vendôme, écuyer du roi, Lahire se

distingue notamment lors de la délivrance de Montargis avec Dunois, le bâtard d'Orléans, lors de leur fameuse « *rescousse* » (1427). Elle vaudra à notre Gascon le titre de prince d'honneur de la ville.

Deux ans plus tard, c'est la rencontre avec Jeanne d'Arc dont il devient l'un des compagnons fidèles dans la marche vers le sacre de Charles VII à Reims, passant notamment par les victoires de Jargeau, Beaugency et Patay. Lahire est fait bailli du Vermandois, capitaine général de Normandie, comte de Longueville et d'Évreux. Il aurait peut-être été le seul à avoir tenté de délivrer la Pucelle emprisonnée. Poursuivant sa carrière militaire, Lahire revient dans les Landes en 1442 et délivre Tartas, Saint-Sever et Dax avec l'armée du roi. Celui-ci à sa mort, l'année suivante, dira de lui : « *Je perds aujourd'hui le plus grand en armes que j'ai oncques vu et verrai* ».



« Rester maîtres de notre destin »

La Communauté de communes s'implique au quotidien et mène une réflexion en profondeur sur le développement durable. Le point avec Joël Quillacq, maire de Louer et vice-président de la Communauté, en charge de ce dossier d'avenir.

A quoi peut servir le développement durable sur la Communauté de communes de Montfort-en-Chalosse ?

Joël Quillacq : Le développement durable est une réponse incontournable pour développer sur le territoire une économie positive pour l'espace, l'humain et les ressources. Concrètement, dans le prolongement du cycle de formation-action organisé par les Pays et quartiers d'Aquitaine*, une nouvelle rencontre a été proposée aux élus, techniciens et acteurs locaux, le 28 janvier dernier, pour faire le point sur les actions déjà menées et évoquer les perspectives d'avenir.

Quelles sont les premières actions menées par la Communauté ?

Joël Quillacq : Pour l'instant nous avançons ponctuellement avec une approche de qualité environnementale sur la conception du nouveau pôle petite enfance à Montfort-en-Chalosse qui sera labellisé Bâtiment basse consommation (BBC) et qui privilégie le bois. L'agrandissement du village d'entreprises communautaire de Hinx prévoit également la qualité environnementale des aménagements paysagers. Le projet de pépinière d'entreprises s'inscrit dans cette démarche. Une politique d'achats responsables se poursuit au sein des services de la Communauté de communes et les communes qui le souhaitent pourront y adhérer. Également les centres de loisirs proposent souvent des animations pour les enfants autour de l'éducation à l'environnement. L'Office de Tourisme, lors de sa dernière assemblée générale, a souhaité orienter et former les hébergeurs à cette démarche afin de donner un contenu à l'image verte du

tourisme intérieur. Une dynamique existe au sein de la Communauté de communes, il faut la renforcer et l'étendre.

Quelles perspectives se dessinent sur le long terme ?

Joël Quillacq : Nous sommes au stade de la réflexion et du débat. Sur un canton rural comme le nôtre, le développement durable en matière d'agriculture sera l'un des enjeux majeurs des prochaines années. Elle devrait redevenir l'activité principale de nos territoires. Il faut repenser la production locale, les circuits courts et favoriser l'installation et l'accompagnement des jeunes agriculteurs grâce à la maîtrise du foncier.

Autre axe important pour notre territoire boisé du Sud-Adour : l'énergie bois. Cette ressource doit être renouvelée et exploitée aussi bien pour l'utilisation des collectivités que des particuliers. Nous disposons là d'un volet important de développement territorial en équipant notamment les bâtiments collectifs de chaudières à bois.

Enfin, avec une augmentation de 6,73% de la population en deux ans, les nouveaux arrivants souhaitent faire construire leur maison. La densification raisonnée des espaces déjà urbanisés et la préservation des terres agricoles représentent des enjeux importants. Cet équilibre entre urbanisme et préservation des terres agricoles, du paysage et de l'environnement pourrait se réaliser à travers les documents d'urbanisme intercommunaux ou des chartes de territoire.

Afin d'accompagner les nouveaux habitants qui ne connaissent pas le territoire, nous pourrions envisager



Joël Quillacq vice Président en charge du développement durable © DR

une politique d'accueil de façon à favoriser leur intégration et préserver notre identité.

Envisagez-vous la mise en place d'un Agenda 21 ?

Joël Quillacq : La réflexion doit être lancée au niveau d'une équipe d'élus de la Communauté de communes, car le développement durable relève avant tout d'une démarche transversale. L'Agenda 21 présente l'intérêt de donner un cadre d'actions et de décisions politiques pour que les élus maîtrisent les projets. Ces démarches bénéficient d'aides de la Région, de l'Etat et de l'Europe via le Fonds européen de développement régional (Feder). Cela permet aussi

d'accompagner les communes et les individus qui expérimentent et innovent pour rester maîtres de leur destin. L'Agenda 21 est un des outils d'une démarche de développement durable. Il nous faut aussi développer une pédagogie pour expliquer aux citoyens les principes et enjeux de développement durable, accompagner l'évolution des mentalités, partager les expériences. Les Communautés de Communes sont bien un laboratoire d'expérimentation des solutions pour l'avenir et le développement durable passera par elles.

(*Pays et quartiers d'Aquitaine est un centre de ressource régional sur le développement territorial.

Valoriser et animer la voie verte de Chalosse

Le Conseil général des Landes a décidé de développer sur le département un ensemble de voies vertes. La voie verte de Chalosse, qui s'étire de Hinx à Saint-Sever sur environ 34 kilomètres du tracé de l'ancienne voie ferrée, a ainsi bénéficié ces dernières années d'investissements importants en matière d'équipement et d'aménagement.

Dans le cadre de leur politique de développement touristique les communautés de communes du Cap de Gascogne, Mugron et Montfort-en-Chalosse examinent l'opportunité d'une valorisation de cette voie verte sur leur territoire en la connectant à des circuits ou réseaux existants et en proposant un programme annuel d'animations. Des actions de valorisation du patrimoine local, de mise en place de parcours de découverte de la nature, de promotion de la pratique du vélo, de la marche à pied ou de la randonnée équestre pourront être proposées ainsi que la création d'événementiels culturels et sportifs en s'appuyant sur le tissu associatif local.

Des outils de communication et de promotion accompagneront cette démarche de mise en valeur de la voie verte de Chalosse.



Voie verte de Chalosse © DR



© DR

« L'office de tourisme

est un metteur en scène de territoire »

Didier Gaugeacq et Véronique Lanuque président en tandem l'office de tourisme de Montfort-en-Chalosse.



Didier Gaugeacq et Véronique Lanuque. © DR



A l'office de tourisme, Marie-Laure et Aurore, conseillères en séjours, sont présentes pour préparer les séjours des visiteurs et les accueillir. © DR

Pourquoi une co-présidence à l'office de tourisme ?

Didier Gaugeacq : Je présidais l'office de tourisme depuis sa création il y a dix ans et voulais passer la main pour impulser une nouvelle dynamique. Cette co-présidence avec Véronique Lanuque permet de l'accompagner vers cette prise de fonctions. Maire d'Ozourt, déléguée à la Communauté de communes, elle est présente, active et volontaire.

Comment fonctionne cette co-présidence ?

Véronique Lanuque : Didier s'occupe de la gestion budgétaire, de la partie développement et de la mise en réseau des acteurs touristiques. Je prends en charge le volet animation, les relations avec le Pays Adour-Chalosse-Tursan et la démarche Qualité tourisme. Nous assurons ensemble la gestion du personnel et l'élaboration des supports de communication.

Didier m'apporte ses connaissances sur la gestion de l'office de tourisme. Je compte également sur le sérieux et le professionnalisme des deux conseillères en séjours, Marie-Laure et Aurore (photo). Cette co-présidence est donc une très bonne solution.

Comment concevez-vous le rôle de l'office de tourisme sur le territoire ?

V.L. : Il assure l'accueil et l'information des touristes mais aussi la promotion touristique du Pays de Montfort-en-Chalosse ainsi que de la destination Landes Chalosse. L'office de tourisme est un

metteur en scène du territoire. Il permet d'organiser des événementiels et de coordonner les acteurs touristiques entre eux.

D.G. : La structure est également présente comme relais auprès des associations locales dans l'organisation de leurs manifestations, pour l'information et la billetterie par exemple.

Quels sont les points forts du territoire ?

D.G. : Nous disposons de trois sites importants avec le thermalisme à Préchacq-les-Bains et un volet hébergement conséquent, le Musée de la Chalosse à Montfort qui attire un large public de touristes. Quant à la résidence de vacances familiale Goélia à Cassen, avec ses 600 lits, elle accueille plus de 5 000 personnes par an, un public essentiellement familial. Ajoutons à cela nos atouts gastronomiques grâce à nos produits de qualité labellisés : foie gras, vin, volaille ou bœuf de Chalosse, et bien sûr la quiétude de notre zone rurale et ses circuits de randonnée qui se prêtent à la détente.

L'office de tourisme souhaite aussi engager des actions en faveur du développement durable.

D.G. : A la rentrée nous proposerons aux hébergeurs des ateliers sur le développement durable en les sensibilisant sur la gestion des déchets, de l'eau et des économies d'énergie. Ces ateliers s'inscrivent dans un projet territorial au niveau de la collectivité.

► SIGNÉ LANDES CHALOSSE

Le Pays Adour Chalosse Tursan s'est doté d'une nouvelle signature : Landes Chalosse, retour aux saveurs.



Cette signature, qui évoque à la fois la réputation des bons produits de notre territoire mais aussi la course landaise, les fêtes de villages, la randonnée, la beauté des paysages ou encore la convivialité, a vocation à être présente sur les supports de communication touristique (dépliants, sites Internet...) des offices de tourisme et des prestataires (loueurs de meublés, hôtels, restaurants, campings...).

Il nous semble important d'y associer le plus grand nombre car chacun a son mot à dire et son geste à apporter.

Quels sont les projets et les rendez-vous importants ?

V.L. : Nous participons à l'étude d'image et de positionnement du musée de la Chalosse et à l'étude de valorisation de la voie verte de Chalosse. Pour nos adhérents l'Eductour en Pays Tarusate est prévu le 27 mai et ils pourront également découvrir le nouveau visage du Musée de la Chalosse le 22 juin. De nombreuses animations suivront cet été avec notamment le 23 août une journée du tourisme en milieu rural. (cf. A vos agendas)

Quels axes de développement envisagez-vous ?

D.G. : Il faut poursuivre l'amélioration de la qualité des hébergements et développer les circuits touristiques qui permettent aux visiteurs de découvrir les producteurs, la restauration et l'artisanat locaux. Une commission spécifique travaille également sur la valorisation de la culture et du patrimoine et les parcours de sport d'orientation, en service cet été, élargira l'offre de loisirs sur le territoire.

“ A vos AGENDAS ”

Le 28 mai La Fête de l'enfance et de la jeunesse, à partir de 10h, à Montfort-en-Chalosse.

Du 1^{er} juin au 1^{er} décembre Exposition au Musée de la Chalosse, Montfort-en-Chalosse. « Cuisinières et marmitons : petite histoire de la cuisine en Gascogne ».

Le 1^{er} juin Mozart s'invite à Montfort, à 21h à l'église Saint-Pierre. A l'occasion du Festival des Abbayes.

Le 21 juin Fête de la musique.

Le 7 juillet Marché des producteurs de pays, à 18h, sous la halle de Montfort-en-Chalosse. Animé par la banda Los Copleros et par la ludothèque pour les enfants.

Le 30 juillet Comice agricole cantonal, à partir de 9h à Montfort-en-Chalosse. Journée commerciale, artisanale, gastronomique et 11^e Trophée Bœuf de Chalosse.

Le 1^{er} août Journée du tourisme en espace rural, à 14h à la Maison des Arts et loisirs, Montfort-en-Chalosse. Gastronomie et tauromachie landaise. Info et réservation office de tourisme 05 58 98 58 50.

Le 23 août Journée du tourisme en espace rural, à 9h30 à l'office de tourisme, Montfort-en-Chalosse. A la rencontre d'hommes passionnés : éleveurs et artisans. Informations et réservation 05 58 98 58 50.

Le 27 août Festival de blues, à 21h à l'Espace culture et loisirs, Hinx. Rax Lacour, The Honeymen. Infos <http://sp.hinx.free.fr>

Les 17 et 18 septembre Les Journées du patrimoine

Les 18 septembre Foire bio, toute la journée sous la halle de Montfort-en-Chalosse.

Le 1^{er} octobre La Fête des vendanges, Montfort-en-Chalosse au Musée.

Tous les mercredis à 15h en juin, juillet et août : animation au Musée de la Chalosse

► Les rendez-vous incontournables Les fêtes locales

Louer	du 3 au 5 juin
Saint-Jean-de-Lier	du 10 au 12 juin
Gibret	du 10 au 12 juin
Préchacq-les-Bains.....	du 17 au 19 juin
Cassen	du 17 au 19 juin
Poyartin.....	du 24 au 27 juin
Onard.....	du 1 ^{er} au 3 juillet
Gamarde-les-Bains	du 1 ^{er} au 4 juillet
Hinx	du 8 au 11 juillet
Goos.....	du 15 au 17 juillet
Clermont	du 22 au 24 juillet
Montfort-en-Chalosse.....	du 29 juillet au 2 août
Sort-en-Chalosse	du 5 au 8 août
Poyanne.....	du 19 au 22 août
Ozourt	du 2 au 4 septembre
Nousse.....	du 16 au 18 septembre
Garrey	du 20 au 21 septembre
Gousse	du 4 au 6 novembre
Lourquen.....	du 12 au 13 novembre

Retrouvez les informations touristiques et le programme complet des animations à l'office de tourisme, 55 place Foch à Montfort-en-Chalosse ou sur son site Internet : www.tourisme-montfortenchalosse.fr Tél. : 05 58 98 58 50